



-4701-



FORESTVILLE
PER SYLVAM - PAR NOS FORÊTS

Le conseil municipal de la Ville de Forestville siège en séance ordinaire, ce 13 janvier 2026, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Sont présents :

Mme Micheline Anctil, mairesse;
Mme Joany Hovington, conseillère au siège # 1;
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2;
M. Jean Brousseau, conseiller au siège # 3;
Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5;
M. Carol Girard, conseiller au siège # 6.

Est absente :

Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 4.

Assistent également :

M. Ghislain Gauthier, directeur général par intérim;
Mme Lison Huard, greffière adjointe.

Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Carol Girard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des derniers procès-verbaux**
 - 3.1 Séance ordinaire du 9 décembre 2025
 - 3.2 Séance extraordinaire du 15 décembre 2025
- 4. Messages de la mairesse et dossiers du conseil**
 - 4.1 Vœux du conseil
 - 4.2 Décorations
 - 4.3 Dossiers prioritaires 2026



5. Développement économique

- 5.1 Dépôt de projet - Fonds de soutien à l'attraction et à l'établissement durable en Côte-Nord (FSAED)
- 5.2 Dépôt de projet - Fonds Initiative de résilience et de rétablissement communautaire

6. Développement culturel et communautaire

- 6.1 Nomination des membres du comité MADA
- 6.2 Approbation du budget 2026 de l'Office municipal d'habitation
- 6.3 Appui Maison l'Amie d'Elle

7. Urbanisme et mise en valeur du milieu

- 7.1 Rapport des permis de rénovation et de construction

8. Sécurité publique

- 8.1 Schéma couverture de risques - Rapport annuel d'activités 2025
- 8.2 Demande de carte de crédit VISA-AFFAIRES - Service de sécurité incendie

9. Administration

- 9.1 Approbation et paiement des comptes
- 9.2 Aide financière accordée aux organismes

10. Ressources humaines

- 10.1 Embauche technicien en urbanisme
- 10.2 Démission au service de sécurité incendie

11. Actes législatifs

- 11.1 Avis de motion règlement n° 2026-340

12. Affaires nouvelles

13. Période de questions des citoyens

14. Clôture et levée de la séance

Adoption des derniers procès-verbaux

260113-01

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 9 décembre 2025 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance.

260113-02

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 15 décembre 2025 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette



séance. Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné, et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Dépôt de projet - Fonds de soutien à l'attraction et à l'établissement durable en Côte-Nord (FSAED)

260113-03

CONSIDÉRANT que l'Entente sectorielle visant l'attraction et l'établissement durable en Côte-Nord est conclue entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), les six municipalités régionales de comté (MRC) de la Côte-Nord et la Société du Plan Nord (SPN);

CONSIDÉRANT que cette entente permet de dédier un fonds visant à améliorer la démographie de la région, soit le Fonds de soutien à l'attraction et à l'établissement durable en Côte-Nord (FSAED);

CONSIDÉRANT que le FSAED a pour objectifs de soutenir :

- des initiatives favorisant l'attraction et l'établissement durable de la main-d'œuvre, des jeunes et des immigrants;
- la promotion d'une image positive, évoluée et ouverte de la Côte-Nord en mettant en valeur les attraits des territoires;
- la promotion, l'éducation et la sensibilisation de la population aux réalités des différentes MRC afin d'augmenter le sentiment d'appartenance et la fierté régionale;

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville souhaite déposer un projet intitulé « Visibilité et Promotion », lequel s'inscrit directement dans les objectifs du FSAED;

CONSIDÉRANT que le seuil de l'aide financière peut atteindre jusqu'à 80 % des dépenses admissibles du coût total du projet pour les organismes admissibles, incluant les municipalités, les MRC, les OBNL et les Conseils de bande;

Il est proposé par le conseiller M. Jean Brousseau et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents :

- QUE le conseil municipal autorise Mme Alyson Durocher-Savard Directrice du développement économique à signer tout document requis pour le dépôt, la gestion et la reddition de comptes du projet;
- QUE la Ville de Forestville s'engage à respecter les modalités et exigences du programme, incluant la contribution financière exigée, le cas échéant;
- QUE la présente résolution soit transmise aux instances concernées pour donner plein effet à la présente décision.

Dépôt de projet - Fonds Initiative de résilience et de rétablissement communautaire

260113-04

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Forestville souhaite favoriser la résilience communautaire, le bien-être collectif et la participation citoyenne par la réalisation d'activités communautaires accessibles à l'ensemble de la population;



CONSIDÉRANT QUE la Ville de Forestville désire déposer une demande de financement dans le cadre du Fonds Initiative de résilience et de rétablissement communautaire de la MRC de La Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE le projet intitulé « La tire qui rassemble – Cabane à sucre communautaire » vise à offrir une activité gratuite, inclusive et intergénérationnelle;

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser Mme Lucie Charbonneau, agente de développement à faire une demande auprès de la MRC de la Haute-Côte-Nord dans le cadre du « Fonds Initiative de résilience et de rétablissement communautaire » pour la réalisation d'une activité intitulée « La tire qui rassemble - Cabane à sucre communautaire ».

Il est également résolu :

- D'autoriser Mme Lucie Charbonneau à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet;
- De confirmer que la Ville de Forestville s'engage à assumer sa part de contribution financière au projet, tel que présenté dans le montage financier.

Nomination des membres du comité MADA

260113-05

CONSIDÉRANT que la MRC de la Haute-Côte-Nord a entrepris une démarche régionale de dotation de politiques MADA spécifiques pour chacune de ces municipalités constituantes;

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville a déjà entrepris les travaux nécessaires à l'élaboration d'une nouvelle politique MADA;

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville, par un appel à contribution communautaire, a déjà constitué un comité fonctionnel de travail sur la question;

CONSIDÉRANT que l'organisme Espace MUNI est chargé de l'accompagnement et de la certification MADA pour le Québec;

CONSIDÉRANT qu'une des obligations premières de la Ville est de nommer par résolution les membres constitutifs du Comité MADA de Forestville;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, de nommer les personnes suivantes à titre de membres du Comité MADA de Forestville auxquelles pourront s'adjoindre, au besoin, d'autres participants à titre de personnes-ressources :

Ville de Forestville :

- Joany Hovington, conseillère municipale responsable des politiques familiales et MADA;
- Gina Foster, directrice du service des loisirs
- Alyson Durocher-Savard, directrice du développement économique
- Lucie Charbonneau, agente de développement municipal;

MRC de la Haute-Côte-Nord

Simon Godin-Bilodeau, directeur du développement, MRC Haute-Côte-Nord;

Organismes communautaires :



- Valérie Marin, travailleuse communautaire, CISSS Côte-Nord;
- Valérie Tremblay, représentante du Centre des femmes de Forestville;
- Aristide Brou, agent de planification, de programmation et de recherche, CISSS CN;
- Claire Gagné, représentante FADOQ, Villa Forestville et Fabrique Saint-Luc;
- Sonia Leclerc, présidente du Centre d'action bénévole Le Nordest;
- Nancy Parisée, représentante de la Maison l'Amie d'Elle.

Approbation du budget 2026 de l'Office municipal d'habitation 260113-06

Il est proposé par le conseiller M. Carol Girard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'adopter le budget de l'Office municipal d'habitation pour l'année 2026, et ce, tel qu'approuvé par la Société d'habitation du Québec, le 26 novembre 2025. Ce budget prévoit des revenus de 147 559 \$ et des dépenses de 138 929 \$.

Appui Maison l'Amie d'Elle

260113-07

CONSIDÉRANT que la mission de la Maison l'Amie d'Elle est d'offrir de l'hébergement et du soutien à des femmes et leurs enfants victimes de violence;

CONSIDÉRANT que le nombre de demandes d'hébergement et de services externes est en hausse et qu'il devient de plus en plus difficile de répondre adéquatement aux besoins;

CONSIDÉRANT que depuis 2017, la Ville de Forestville fait partie des municipalités alliées contre la violence conjugale;

CONSIDÉRANT que l'appui public de la Ville constituerait un atout important dans le cadre de la campagne de la Maison l'Amie d'Elle visant à obtenir du financement gouvernemental stable et suffisant;

CONSIDÉRANT qu'en appuyant cette mission et en affichant publiquement son soutien, la Ville contribue à la protection et à la sécurité des femmes et des enfants;

Il est proposé par la conseillère, Mme Joany Hovington, et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, que la Ville de Forestville confirme son appui public à la Maison l'Amie d'Elle en affichant officiellement son soutien à la cause.

Rapport des permis de rénovation et de construction 260113-08

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter le rapport des permis de rénovation et de construction pour le mois de décembre 2025.

TYPE DE PERMIS	DÉCEMBRE		TOTAL 2025		TOTAL 2024	
	nbre	Valeur	nbre	Valeur	nbre	Valeur
Abattage d'arbres (grande surface)			3	10 100.00 \$	4	232 000.00 \$
Agrandissement			2	35 000.00 \$	1	100 000.00 \$
Aménagement de terrain			4	2 975.00 \$	1	95 011.00 \$
Branchement l'aqueduc et/ou égout			0	- \$	0	0.00 \$
Branchement l'aqueduc et/ou égout						
Brûlage						
Certificat installation septique						
Changement d'usage			1	- \$	3	8 000.00 \$



TYPE DE PERMIS	DÉCEMBRE		TOTAL 2025		TOTAL 2024	
	nbre	Valeur	nbre	Valeur	nbre	Valeur
Clôture			8	29 300.00 \$	8	20 200.00 \$
Construction bâtiment principal			2	480 000.00 \$	3	5 575 490.00 \$
Construction bâtiment accessoire			14	359 272.00 \$	16	262 899.00 \$
Déménagement						
Démolition			2	56 060.00 \$	6	(107 108.00 \$)
Enseigne	1	2 000.00 \$	2	4 000.00 \$	0	0.00 \$
Galerie/Perron/Patio			3	4 050.00 \$	5	51 520.00 \$
Général	2	70 000.00 \$	4	97 800.00 \$	1	20 000.00 \$
Installation maison mobile						
Installation septique biofiltre			0	- \$	0	0.00 \$
Installation septique			3	31 000.00 \$	3	21 400.00 \$
Lotissement			3	- \$		
Piscine crusée						
Piscine hors terre			3	35 500.00 \$	2	22 000.00 \$
Puisage d'eau			0	- \$	1	25 915.00 \$
Rénovations / réparations	5	203 094.00 \$	107	4 879 796.00 \$	98	4 293 440.00 \$
Usage temporaire			0	- \$	0	0.00 \$
Total	8	275 094.00 \$	161	6 024 853.00 \$	152	10 620 767.00 \$

**Schéma couverture de risques - Rapport annuel d'activités 2025
260113-09**

Il est proposé par le conseiller M. Jean Brousseau et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'adopter le rapport annuel d'activités du Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en incendie pour l'année 2025, et ce, tel que présenté par M. Martin Bouchard, directeur du service de sécurité incendie.

**Demande de carte de crédit VISA-AFFAIRES - Service de sécurité incendie
260113-10**

CONSIDÉRANT que le service de sécurité incendie de la Ville de Forestville doit effectuer des achats ponctuels liés à ses opérations, à l'entretien et à l'acquisition de matériel;

CONSIDÉRANT que les directeurs de services ont le pouvoir d'effectuer des achats afin d'exercer les compétences qui lui sont dévolues, au nom de la Ville, et ce, conformément à l'article 33 du règlement # 2018-281 relatif à la gestion contractuelle

CONSIDÉRANT qu'un encadrement administratif est en place afin d'assurer un usage conforme aux politiques financières de la Ville;

Il est proposé par la conseillère, Mme Nadine Gagné, et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents :

- D'autoriser l'ouverture d'une carte de crédit de type VISA-AFFAIRES délivrée au nom du service de sécurité incendie et à son directeur M. Martin Bouchard;
- D'autoriser une limite de crédit maximale de 7 500 \$ conformément au règlement n° 2018 -281 relatif à la gestion contractuelle;
- Que la Ville de Forestville soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;
- Que la Ville de Forestville s'engage à ce que les cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;



- Que la Ville de Forestville délègue la directrice des finances, Mme Annie Morin et en son absence la directrice des finances par intérim Mme Linda Ouellet, comme personnes désignées à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'option liés aux cartes, le cas échéant;
- Que la Ville de Forestville confirme à la Fédération que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation;
- Que la Ville de Forestville autorise M. Ghislain Gauthier, directeur général par intérim à signer, pour et au nom de la Ville de Forestville, tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs réalisés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif aux cartes.

Approbation et paiement des comptes

260113-11

CONSIDÉRANT que les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et des comptes à payer ont été remises à chaque membre du conseil lesquels déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à la lecture à cette séance;

CONSIDÉRANT que le directeur général par intérim a fourni, aux membres du conseil, tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci et que la trésorière par intérim atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;

CONSIDÉRANT que le directeur général par intérim a le pouvoir d'effectuer les dépenses et à conclure les contrats nécessaires à l'exercice des compétences qui lui sont dévolues, au nom de la Ville, conformément à l'article 32 et 33 du règlement n° 2018-281 relatif à la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 36 du même règlement, le directeur général par intérim doit faire rapport à la séance ordinaire suivant les dépenses et l'octroi des contrats;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, à l'unanimité des membres du conseil présents :

- Que la présente résolution constitue une confirmation des dépenses effectuées par le directeur général par intérim;
- d'approuver les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques ainsi que d'autoriser le paiement des comptes à payer, dont les copies sont versées aux archives.

Description	Montant
Comptes payés par prélèvements bancaires	261 680.69 \$
Comptes payés par chèques et par virement Internet	443 737.33 \$
Comptes à payer	<u>219 796.18 \$</u>



Total	925 214.20 \$
--------------	----------------------

Aide financière accordée aux organismes
260113-12

Il est proposé par la conseillère Mme Joany Hovington et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'offrir une aide financière afin de soutenir les activités de l'organisme suivant ou des organismes suivants :

Organisme	Activité	Date	Montant
Chevaliers de Colomb 3117	45 ^e anniversaire	31-01-2026	45 \$
Comité IMPACT	5 ^e édition du projet IMPACT pour les étudiants de 15 à 17 ans de Forestville et Les Bergeronnes	28 au 30 avril -2026	Gratuité du Complexe Guy-Ouellet
Fabrique St-Luc	Spectacle bénéfice	09-05-2026	Gratuité du Complexe Guy-Ouellet Autonomie du bar

Embauche d'un technicien en urbanisme
260113-13

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville a procédé à l'embauche de M. Alexis Beaulne à titre de stagiaire en urbanisme pour la période du 9 juin au 29 août 2025;

CONSIDÉRANT qu'au retour de ses études il a occupé le poste de technicien en urbanisme à titre de salarié temporaire à temps partiel, en télétravail, à raison de 20 heures par semaine, à la classe 7, échelon 1, conformément à la convention collective en vigueur;

CONSIDÉRANT que M. Alexis Beaulne est disposé à exécuter avec plus de disponibilité les tâches en télétravail.

Il est proposé par le conseiller M. Carol Girard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'embaucher M. Alexis Beaulne à titre de technicien en urbanisme, salarié temporaire, en conformité avec les dispositions de l'article 6.04 de la convention collective, à compter du 5 janvier 2026, et ce, à la classe 7 de ladite convention collective.

Démission au service de sécurité incendie
260113-14

Il est proposé par le conseiller M. Jean Brousseau et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la démission au service de sécurité incendie de :

Nom	Division	Poste	Entrée en fonction
Mireille Perron	Les Bergeronnes	Pomprière	12-09-2023



-4709-

Avis de motion règlement n° 2026-340

260113-15

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la conseillère Mme Joany Hovington donne un avis de motion pour adoption du règlement n° 2026 -340 abrogeant le règlement # 2026-340 relatif à la pêche blanche, lors d'une prochaine séance du conseil.

Ce règlement a pour d'abroger le règlement n° 2022-308 relatif à la pêche blanche qui est présentement en vigueur afin de tenir compte de nouvelle disposition.

Période de questions des citoyens

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.

Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et la conseillère Mme Joany Hovington propose la levée à 19 h 25, et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Greffière

Je, Micheline Antil, confirme que j'ai approuvé toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi des cités et villes.